

De Kompia à Djolempoum : sur les sentiers tortueux de l'aménagement et de l'exploitation des forêts communautaires au Cameroun

Vermeulen Cédric¹, M. Vandenhoute², M. Dethier¹, H. Ekodeck², G.-M. Nguenang³, W. Delvingt¹,
Laboratoire de Foresterie Tropicale et Subtropicale, Unité de Gestion des Ressources Forestières et Milieux Naturels, Faculté Universitaire des Sciences Agronomiques de Gembloux, Passage des déportés, 2, 5030, Gembloux, Belgique, ²Nature+ asbl, Projet UE Développement d'Alternatives Communautaires à l'Exploitation Forestière Illégale» (WWF/Nature+). ³ SNV Cameroun
Courriel : vermeulen.c@fsagx.ac.be

Résumé : Initiée depuis maintenant une décennie, la foresterie communautaire au Cameroun présente un bilan mitigé. Les objectifs de la loi de 1994 visant à améliorer la participation des populations locales à la gestion forestière et à augmenter leurs revenus semblent difficiles à atteindre. Le processus d'aménagement de ces forêts n'échappe pas à la critique, principalement en raison de la complexité du « plan simple de gestion ». Le présent article présente et analyse les démarches expérimentales testées en pays Badjoué à l'Est Cameroun depuis dix ans pour faire évoluer cet outil indispensable à une gestion durable et participative des ressources naturelles.

Mots clés : forêt communautaire - Cameroun- aménagement - Badjoué,

Abstract : Started since one decade now, Community forestry in Cameroon presents half-hearted results. The goals of the 1994 law which aims to improve participation of locals populations to forest management and to increase their incomes seems to be hard to reach. Still this management process is criticised, mostly because of the complexity of the "simple management plan". This article presents and analyses different experimental steps that were tested since ten years in Badjoué land in East Cameroon in order to make changes this precious tool to a participative and sustainable management of natural resources.

Key words : Community forest, Cameroon, management, Badjoué

Introduction

Au Cameroun, le concept de foresterie communautaire défini par la Loi 94/01 propose un cadre juridique et réglementaire qui permet aux communautés villageoises de gérer, en partenariat avec l'administration, une portion du domaine forestier non permanent ou zone agroforestière. Les produits ligneux deviennent propriété de la communauté concernée et, selon les termes de la législation, leur exploitation doit « contribuer à améliorer la participation des populations locales à la conservation des forêts et à élever leur niveau de vie ». En pratique, la forêt communautaire fait l'objet d'une convention de gestion entre les populations locales et l'administration. Cette convention de gestion présuppose la constitution d'un comité de gestion, la désignation d'un responsable de gestion et la conception d'un plan simple de gestion. D'une superficie maximale de 5000 ha, les forêts communautaires sont attribuées pour une durée de 25 ans. Enfin, le Plan Simple de Gestion, élément obligatoire, repose sur des inventaires d'aménagement multi-ressource menés selon les normes en vigueur au Cameroun. Il comprend notamment les objectifs assignés à la forêt, le plan de situation, les résultats des inventaires assortis des calculs de possibilité et l'ensemble des activités à mener, planifiées dans le temps et dans l'espace.

Objet d'une importante attention de la communauté internationale, d'une pléthore de réunions officielles et d'une littérature aussi abondante que variée, cette foresterie communautaire présente cependant un bilan sur le terrain plus que mitigé. Dix ans après l'adoption de cette loi, c'est le triste constat de la plupart des acteurs et du rapport sur "L'état des lieux de la foresterie communautaire au Cameroun" (Cuny *et al.*, 2003) qui, dans ses conclusions, souligne que la foresterie communautaire au Cameroun "suscite actuellement plus d'inquiétudes que d'espoir". Alors que tout le monde s'accorde à dire que les bases théoriques sont bonnes, la mise en application s'avère en effet extrêmement difficile. Aux résistances institutionnelles et autres politiques du ventre dans l'appareil étatique répondent comme en écho les dissensions et corruptions villageoises. Le manque criant de formation et de capacité d'organisation des communautés complique encore cette situation délicate. L'attrait que représentent ces forêts communautaires pour toute une frange de petits forestiers exclus des appels d'offre pour les Unités Forestières d'Aménagement (UFA) a également fait subir une pression négative sur le processus. Dès 1997, les premières expériences terrain montraient en outre l'inadéquation entre le plan de zonage du Cameroun Forestier Méridional et les espaces coutumiers

(Vermeulen, 1997) et soulevaient la problématique des entités de gestion. Il en résulte que globalement, les forêts communautaires sont mal gérées sur le plan quantitatif (dépassement des limites, des quotas, des volumes) et qualitatif (diminution de la biodiversité), sans pour autant améliorer significativement les conditions de vie des populations. L'objectif de base de la loi de 1994 ne semble donc pas atteint (Cuny *et al.*, 2003).

Au cœur de ce constat d'échec relatif, l'aménagement forestier et sa traduction sous forme de plans simples de gestion comporte sa part de critiques : difficile à mettre en œuvre, onéreux, inintelligible aux populations locales, voué à l'oubli à peine rédigé... L'objet de cet article est de présenter et d'analyser les démarches expérimentales réalisées dans le cadre de deux projets financés par la ligne budgétaire Forêt Tropicale de l'Union Européenne pour faire évoluer cet outil indispensable à une gestion durable et participative des ressources naturelles.

L'expérience ambitieuse de Kompia

À l'aube de la mise en œuvre des forêts communautaires au Cameroun, l'expérience de Kompia visait à tester grandeur nature la loi sur les forêts communautaires dans sa capacité à atteindre ses objectifs annoncés (gestion communautaire durable des ressources naturelles) et accessoirement constituer une alternative au braconnage en périphérie du Dja. Menée avec une approche scientifique combinant sciences sociales et ingénierie forestière, elle présentait comme ambition de concilier à la fois impératifs sociaux et écologiques pour atteindre une gestion multi-ressource de la forêt. Pour exemple, l'intérêt se portait autant sur l'articulation entre représentations modernes et coutumières de l'espace (Vermeulen, 2000) que sur la capacité des forêts communautaires à accueillir une gestion durable de la faune sauvage (Jeanmart, 1997 Dethier, 1998) ou des produits forestiers non ligneux (Tchatchou, 1997, Vermeulen, 2000). Toute la mise en œuvre des activités de terrain (inventaires, exploitation, portage...) reposait en outre sur le rythme propre à la communauté, ralenti par les fêtes, deuils et autres voyages, dans le cadre du libre arbitre individuel de venir contribuer à la progression des travaux communautaires. Le Plan Simple de Gestion (PSG) ne dérogea pas à cette règle et fut l'objet d'un certain nombre de contraintes inhérentes aux sciences humaines qui venaient s'ajouter aux difficultés techniques de l'aménagement forestier classique. Cette approche a été décrite en détail par Dethier (2002) et Vermeulen & Dethier (2002). Nous en présentons par la suite les points saillants pour relever en quoi certains aspects de cette approche furent par la suite modifiés ou adaptés.

La cartographie de l'occupation des terres

¹ "Mise en Place de forêts communautaires en périphérie Nord de la réserve de faune du Dja" (PFC, 1996-2001) et "Réseau de partenariats pour la gestion durable des forêts en Afrique centrale" (GDF-PAC, 2002-2005)

Un des grands soucis du projet était d'intégrer la dynamique de l'agriculture itinérante dans l'aménagement forestier. Située dans une zone par nature agroforestière, l'enjeu pour la foresterie communautaire camerounaise était de s'intégrer au cœur du système de production local sans l'entraver. La nomenclature *Badjoué* des formations végétales devait servir de base à l'aménagement. En effet, cette nomenclature conditionnait des maîtrises et des appropriations coutumières variables selon la nature des massifs forestiers. Un premier relevé cartographique relativement précis (à la boussole et au pentadécimètre) de ces formations selon la nomenclature *Badjoué* fut effectué. Par la suite, le relevé de ces mêmes formations végétales fut intégré dans l'inventaire forestier d'exploitation (Figure 1), et la comparaison des résultats obtenus par les deux méthodes (Dethier, 1998) permit d'abandonner la première, coûteuse en temps et en énergie.

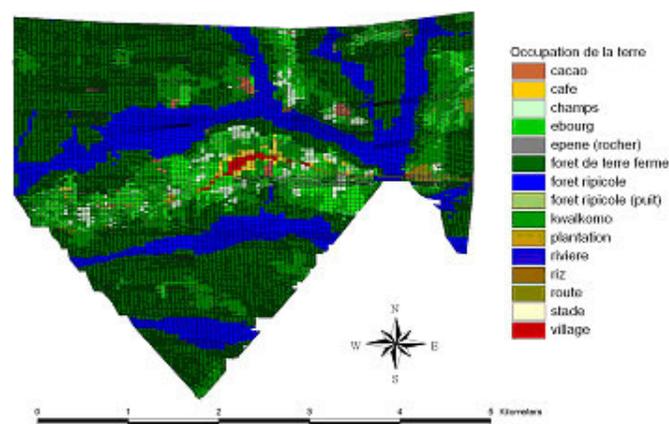


Figure 1. Occupation des sols dans la forêt communautaire de Kompia obtenue par inventaire d'exploitation

Les inventaires forestiers

En raison du haut degré d'exigence de la législation camerounaise, l'élaboration du Plan Simple de Gestion représente pour les communautés villageoises l'étape la plus délicate à la fois sur le plan financier, technique et administratif. Très souvent, si ces communautés n'ont pas les capacités financières suffisantes pour faire appel à un bureau d'étude ou la chance de bénéficier de l'appui d'un projet, cette étape peut même s'avérer insurmontable.

D'après le manuel des procédures d'attribution et des normes de gestion des forêts communautaires au Cameroun, l'inventaire d'aménagement multi-ressources est en effet un élément obligatoire pour la validation du plan simple de gestion. L'objectif de cet inventaire est d'avoir une meilleure maîtrise du potentiel ligneux de la forêt afin de mieux planifier son exploitation dans le temps et dans l'espace.

A Kompia, le projet commença par un inventaire d'aménagement à 4%, qui comprenait, outre le relevé des essences commerciales (DME > 20 cm), celui des produits forestiers non ligneux (PFNL). Cet inventaire d'aménagement fut doublé d'un inventaire d'exploitation en plein relevant l'ensemble des essences commerciales (produits forestiers non ligneux exclus) à un DME > 40 cm sur l'ensemble de la forêt communautaire. Le résultat de ces deux inventaires furent comparés (Tchatchou, 1997). Il s'avéra que, si l'inventaire en plein était envisagé, l'inventaire d'aménagement devenait superflu, surtout en considérant que les produits forestiers non ligneux de la zone sont décrits et connus. L'inventaire d'exploitation en plein fut ensuite géoréférencé sur Système d'Information Géographique, parcelle par parcelle (Figure 2). D'un point de vue technique, cette méthode est très complète car ces inventaires permettaient de programmer l'exploitation des ressources en tenant compte des capacités réelles de production naturelle de la forêt. Les secteurs quinquennaux et les parcelles annuelles d'exploitation sont repartis sur la base d'un volume égal d'essences exploitables. Mais cette approche restait cependant complexe et difficilement compréhensible pour les populations concernées.

La reconstitution

La durabilité écologique était l'un des grands soucis de l'expérience de Kompia. La difficulté très classique en forêt dense humide de gérer des populations d'arbres aux densités à l'hectare très faibles se triplait d'une surface réduite (1,475 ha) et de formations végétales fortement anthropisées (28 % du volume de bois de première catégorie se trouvait sur des vieilles jachères et champs appropriés à l'échelon familial). Sur base des résultats de l'inventaire d'aménagement, le graphique de structure des classes de diamètre fut établi pour chaque espèce exploitable afin de déterminer, en examinant les effectifs des premières classes de diamètres inférieures au DME, s'il fallait ou non relever ce Diamètre Minimum d'Exploitation pour assurer une reconstitution sur 25 ans. Cet exercice fut d'autant plus complexe que le nombre total d'individu de chaque espèce était faible, et que pour de nombreuses essences les relevés diamétriques lors de l'inventaire ne descendaient pas sous des classes suffisamment petites². A Kompia, la plupart des DME furent relevés, quelques essences furent exclues de l'exploitation, et la durée de rotation portée à 30 ans. Le volume de bois à prélever annuellement s'élevait à 902 m³ répartis, en moyenne, en 388 m³ de première catégorie (essences commerciales), 270 m³ de seconde (essences de promotion) et 244 m³ d'autres catégories (Dethier, 1998). Bien que les contraintes de reconstitution semblent donc à posteriori particulièrement sévères, elles dégagent cependant des volumes suffisants pour permettre une exploitation du bois rentable à l'échelon villageois.

² Signalons cependant que, en dépit de la faible surface à aménager, ce modèle reste pertinent pour un certain nombre d'essences.

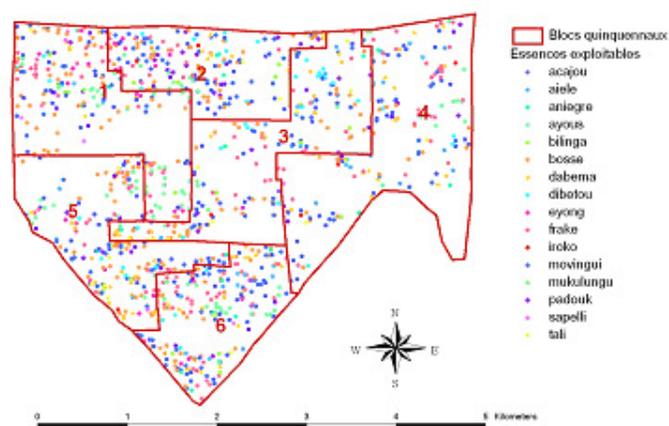


Figure 2. Résultat de l'inventaire d'exploitation dans la forêt communautaire de Kompia

Le parcellaire

La taille de chaque parcelle annuelle d'exploitation est déterminée par l'égalité annuelle des volumes à exploiter, soit un "aménagement par volume". Elle est donc variable en surface. Au sein de chaque parcelle, le défrichage par l'agriculture itinérante reste possible. Ce défrichage affecte d'autant les volumes disponibles.

L'exploitation du bois et le partenariat avec le secteur privé

Une première période de méfiance réciproque

A l'époque de la mise en place des premières forêts communautaires, le phénomène des ventes de coupes était en pleine expansion et grande était la méfiance vis-à-vis des exploitants forestiers, perçus comme les prédateurs de la zone agroforestière. En outre, vu les volumes disponibles et les contraintes logistiques de l'exploitation industrielle, seule la coupe en un seul passage était envisageable, ce qui se révélait contraire à l'idée d'une exploitation étalée sur 25 ans. Aussi la solution de l'exploitation artisanale par la communauté elle-même fut-elle retenue³. L'idée consistait à utiliser une scie à chaîne montée sur un support, également appelé "gruminette", le transport des planches débitées sur le lieu d'abattage se faisant à dos d'homme. Ce système de sciage fut privilégié vu le faible investissement nécessaire (environ 1,5 Millions de FCFA pour une gruminette) mais également de par sa faible capacité de transformation (maximum 1m³ de débité/jour) parfaitement adaptée aux ressources exploitables dans une forêt communautaire (volume brut disponible par mois à Kompia estimé à 75 m³).

³ Sur base de l'expérience du projet, cette option fut par ailleurs retenue par le manuel des procédures officiel du MINEF pour l'ensemble du Cameroun.

Tableau 1. Prix d'achat par essence du bois débité issu de la FC de Djolempoum-Ekoh

CATEGORIE	ESSENCE	PRIX (CFA)/m ³ débité
GROUPE 1: Bois débité qualité FAS	IROKO	100 000
	DOUSSIE	
	ACAJOU	
	SAPELLI	
	SIPO	
GROUPE 2: Bois débité qualité FAS	KOSSIPO	75 000
	BILINGA	
	TIAMA	
	DIBETOU	
	TALI	
GROUPE 3: Bois débité qualité locale	MOVINGUI	50 000
	BETE	
	MUKULUNGU	
	NIOVE	
	BOSSE C	
	DABEMA	

Dans l'optique du projet, il s'agissait de fournir sur le marché local un bois alternatif à la contrebande. Les premières commandes à destination de grandes menuiseries de Yaoundé furent un succès. Le marché se négocia aux environs de 150 000 CFA/m³ pour des sciages de Sapelli et de Kossipo, livré à Yaoundé. Très vite, cependant, cette option montra ses limites. Le moteur de tronçonneuse intégré au système "gruminette" ne résista pas longtemps à un travail en position horizontale pour lequel il n'avait pas été conçu. D'énormes difficultés furent également rencontrées par la communauté pour le transport du bois jusqu'à Yaoundé. Sans l'intervention du projet auprès des administrations compétentes, cette opération n'aurait pu être menée à bien. L'approvisionnement en carburant et en pièces de rechanges fut également un frein au développement de cette activité. Ces nombreux obstacles amenèrent le projet à conclure qu'une exploitation par la communauté seule n'était pas envisageable dans l'état actuel d'organisation des forêts communautaires de cette zone.

Seconde étape : les exploitants respectent le rythme des plans d'aménagement

L'idée fut dès lors de s'orienter vers la mise en place d'un partenariat avec une société privée exploitant dans la zone, partenariat qui devait permettre de lever certaines des contraintes rencontrées tout en maintenant l'esprit d'une exploitation artisanale. Cette nouvelle expérience fut tentée dans la forêt communautaire de Djolempoum-Ekoh. Le système "gruminette" fut abandonné au profit d'un système de scie portative de type

"Lucas Mill", certes plus coûteux (14 Millions de CFA/pièce au Cameroun) mais bien plus adapté, plus robuste, fournissant un travail de qualité export et avec un rendement atteignant jusqu'à 5 m³/jour. Cet outil avait également pour avantage de n'accepter que des débits d'une largeur inférieure à 25 cm, allégeant le transport des débités depuis le pied jusqu'à la piste. La société d'exploitation forestière Pallisco s'est montrée intéressée par l'expérience et un contrat de partenariat a été signé entre la communauté et la société forestière pour la mise en œuvre du Plan Simple de Gestion. Le partenariat se décline de la manière suivante : la société forestière réalise les investissements nécessaires et se charge de l'approvisionnement en carburant et en pièces détachées. Quant à la communauté, elle organise l'ensemble des opérations en forêt (abattage, sciage, transport etc.). La vente des produits de sciage est entendue en bord de piste au niveau du village, suivant une grille de prix (Tableau 1) variant entre 50 000 CFA/m³ pour le marché local à 100.000 CFA/m³ pour l'export. Le paiement s'effectue une fois la commande achevée, sur base d'un "Etat de Paie" réalisé par la Communauté à hauteur de 25% maximum du montant total de la facture. Les 75% restant sont placés sur un compte d'épargne pour la réalisation des micro-projets communautaires du village (restauration de l'école, forage d'un puit etc.).

Les intérêts mutuels sont évidents : d'une part les villageois sont débarrassés d'un ensemble de contraintes administratives (lettres de roulage, ...), du problème de l'investissement et du problème de l'évacuation du bois ; d'autre part l'entreprise trouve un accès légal au bois contenu dans le domaine forestier non permanent dont la surface peut être considérable dans l'Est Cameroun (Figure 3). Elle achète en outre ce bois à un prix compétitif.

Tableau 2. Différentes approches d'inventaires de forêts communautaires menées en périphérie nord du Dja (Cameroun, 1996-2002)

Méthodologie	Types d'inventaire	Remarques
Approche N°1	Un inventaire d'aménagement multi-ressource à 4% +	Approche utilisée dans les communautés Kompia Kabilone I, Doumo-pierre
Approche N°2	Un inventaire en plein dans toute la FC Un inventaire en plein dans toute la FC	
Approche N°3	Pas d'inventaire d'aménagement Un inventaire d'aménagement multi-ressource à 4% + Un inventaire en plein dans 1/5 de la FC	Approche utilisée dans les communautés Nemeyong II, Mayang, Mboumo, Djolempoum/Ekoh

Tableau 3. Coûts des travaux par type d'approche méthodologique pour une forêt communautaire de 2500 ha.

Approche	Travaux	Qté	Prix unitaire	Coût (Fcfa)	Coût total (Fcfa)
N°1	Layonnage	120km	2000F/2,5kmx5pers	480.000	1.680.005
	Inventaire 4%	100ha	2000F/7,5 ha x 5pers	133.335	
	Inventaire 100%	2500 ha	2000F/37,5ha x 8pers	1.066.670	
N°2	Layonnage	120km	2000F/2,5kmx5pers	480.000	1.546.670
	Inventaire 100%	2500 ha	2000F/37,5ha x 8pers	1.066.670	
	Layonnage	50km	2000F/2,5kmx5pers	200.000	
N°3	Inventaire 4%	100ha	2000F/7,5 ha x 5pers	133.335	586.670
	Layonnage 1/5 FC	10km	2000F/2,5kmx5pers	40.000	
	Inventaire à 100% dans 1/5 FC	500 ha	2000F/37,5ha x 8pers	213.335	

Tableau 4. Temps de travail par type d'approche méthodologique pour une forêt communautaire de 2500 ha.

Approche	Travaux	Qté	Qté/jour	Temps (jours)	Temps total (jours)
N°1	Layonnage	120km	2,5km / J	48	129
	Inventaire 4%	100ha	7,5 ha /j	14	
	Inventaire 100%	2500 ha	37,5ha /j	67	
N°2	Layonnage	120km	2,5km / J	48	115
	Inventaire 100%	2500 ha	37,5ha /j	67	
	Layonnage	50km	2,5km / J	20	
N°3	Inventaire 4%	100ha	7,5 ha /j	14	52
	Layonnage 1/5 FC	10km	2,5km / J	4	
	Inventaire à 100% dans 1/5 FC	500 ha	37,5ha /j	14	

Des coûts toujours élevés pour les communautés

Le Tableau 3 et le Tableau 4 présentent la comparaison des coûts en argent et en temps en fonction des différents types d'approches et d'inventaires envisagés. Les prix utilisés sont ceux pratiqués dans le Dja durant la période d'étude. Seuls les prix locaux sont considérés (main d'œuvre locale). Les charges relevant de l'intervention d'un technicien et/ou d'un ingénieur et de son outillage informatique ne sont pas comprises. Le temps de travail est celui obtenu en moyenne pour les différents types de travaux effectués par les communautés elle-mêmes. Ces tableaux montrent que la troisième approche est la moins coûteuse en temps et en argent. Les sommes à consentir restent cependant très élevées pour une communauté villageoise.

Vers un modèle encore plus simple ?

Le tableau 5 présente la comparaison entre les modèles de Kompia, de Djolempoum et un modèle simplifié hypothétique.

L'examen du tableau 5 montre que l'aménagement des forêts communautaires camerounaises semble à la croisée des chemins.

Un plan d'aménagement encore plus simple se contenterait de veiller à ce que certaines règles de base soient respectées : respect de la rotation, respect des limites des parcelles et respect des diamètres minimum d'exploitation fixés par l'administration. L'aménagement par contenance serait, de ce point de vue, largement suffisant. Après soustraction des zones marécageuses – qui peuvent être facilement identifiées à partir de photos satellites – ainsi que des secteurs affectés à l'agriculture, il suffirait de diviser la forêt de production en 25 parcelles d'exploitation annuelle iso-surface. Avant exploitation, chacune de ces parcelles pourrait être parcourue en inventaire d'exploitation étendu, c'est-à-dire que pour chaque essence exploitée, la mesure se ferait à partir de deux classes de mesures sous le DME. Cette façon d'opérer devrait permettre au gestionnaire et à l'administration forestière d'accumuler progressivement les données en vue de revoir les DME à la seconde révolution. Ceci ne remplace pas bien entendu l'inventaire d'aménagement, trop complexe et coûteux pour les collectivités locales, mais représente un progrès sensible par rapport aux inventaires d'exploitation classiques, peu garants d'une gestion forestière durable.

Tableau 5. Comparaison des modèles d'aménagement de forêts communautaires

	Kompia	Djolempoum	Modèle simplifié
Cartographie	D'abord complète et détaillée, puis relevé via l'inventaire d'exploitation Système d'Information Géographique (SIG) complexe	Limites externes et plan parcellaire SIG complexe.	Limites externes et plan parcellaire
Inventaire	Inventaire d'aménagement Inventaire d'exploitation	Inventaire d'aménagement Inventaire d'exploitation du premier bloc quinquennal	Inventaire d'exploitation étendu du premier bloc quinquennal (deux classes de mesure sous le Diamètre Maximun d'Exploitation)
Estimation volume	Fiable sur l'ensemble	Grossière sur l'ensemble, fiable par bloc	Fiable sur chaque parcelle
Reconstitution/durabilité	Calcul des Diamètres Maximum d'exploitation (DME) et d'aménagement (AME) pour chaque essence ; durabilité garantie	Calcul des DME/AME pour chaque essence ; durabilité garantie	Durabilité plus hypothétique sauf si utilisation de DME revus régulièrement;
Parcellaire	Taille variable (isovolume)	Taille variable (isovolume)	Taille constante (isosurface)
Exploitation	Tronçonneuses, exploitation et portage local	Lucas Mill fournie par l'exploitant, exploitation et portage local	Lucas Mill en propriété commune (plusieurs FC)
Partenariat	Autonomie	Accord avec exploitant	Fédération de FC et accord avec exploitant
Appropriation du processus	Très faible	Très faible	Meilleure ?

Conclusion

Le bilan des tentatives d'aménagement des forêts communautaires en périphérie du Dja semble donc contrasté. Il pourrait tenir en une maxime douce-amère selon laquelle plus un plan d'aménagement sera rendu complexe afin de satisfaire à la durabilité écologique, plus il sera coûteux en temps et en argent, moins il sera approprié par les populations locales et plus il aura de chances d'être contourné. Le compromis à trouver entre respect des normes administratives, coût en temps et en argent, durabilité écologique et appropriation technique par les populations locales reste très difficile à trouver. Les Plans Simples de Gestion au Cameroun portent bien mal leur nom. Peut-être les a-t-on dès le départ trop vite enfermés dans une approche de normes forestières peu appropriée à une foresterie gérée par une communauté ? Lieu d'innovations sociales et techniques, les forêts communautaires devraient rester en évolution constante, et se permettre des expériences nouvelles, fondées sur des approches beaucoup plus simples et accessibles.

Biographie

Cédric Vermeulen est Docteur en Sciences agronomiques et Ingénieur en aménagement des territoires. Il travaille depuis plus de dix années en Afrique sur la problématique de la gestion des ressources naturelles en général et sur le facteur humain en particulier. Ses principales publications portent sur la foresterie sociale, la gestion communautaire de la faune et les problématiques de gestion des produits forestiers non ligneux. Il est Collaborateur Scientifique à la Faculté Universitaire des Sciences Agronomiques de Gembloux en Belgique.

Remerciements

L'ensemble de ces recherches ont été menées dans le cadre des Projets UE «Projet Forêts Communautaires (PFC-Nature+)», «Projet Réseau de Partenariats (REPAS-WWF/N+) » et « Développement d'Alternatives Communautaires à la Foresterie Illégale (DACEFI-WWF/N+) ».

Bibliographie

- Cuny, P., Abe'ele, P., Nguenang, G-M., Djeukam, R., Eboule, S., Eyene, E., 2003, Etat des lieux de la foresterie communautaire au Cameroun. Ministère des Eaux et Forêts, 114p.
- Dethier, M., 2002, L'exploitation de la ressource ligneuse en forêt communautaire. La forêt des hommes. Terroirs villageois en forêt tropicale. Ouvrage collectif, W. Delvingt éditeur, Presses Agronomiques de Gembloux, Belgique, pp 169-198.
- Dethier, M., 1998, Analyse de la chasse villageoise en accord avec les superficies accordées par la législation sur les forêts communautaires : cas du village de Kompia (Périphérie Nord de la réserve de Faune du Dja). Projet Avenir des Peuples des Forêts Tropicales, Faculté des Sciences Agronomiques de Gembloux, rapport semestriel Juin-Novembre 1997, 13p.

- Etienne, M., 1998, Cartographie du système agraire du village de Kompia (Est-Cameroun). Faculté des Sciences Agronomiques de Gembloux, Projet « Mise en Place de Forêts Communautaires en Périphérie de la Réserve de Faune du Dja », DG VIII, 34 p.
- Fankap, R., Doucet, J-L., Dethier, M., 2002, Valorisation des produits forestiers non ligneux en forêt communautaire. La forêt des hommes. Terroirs villageois en forêt tropicale. Ouvrage collectif, W. Delvingt éditeur, Presses Agronomiques de Gembloux, Belgique, pp 145-168.
- Jeanmart, P., 1997, Etude de la chasse villageoise dans la forêt de Kompia. Faculté des Sciences Agronomiques de Gembloux, projet « Mise en place de Forêts Communautaires en Périphérie Nord de la Réserve de Faune du Dja », DG VIII, 32 p.
- Onadef., 1995, Normes d'inventaire d'exploitation. Yaoundé. République du Cameroun : Ministère de l'environnement et des forêts, 29p.
- Tchatchou, T., 1997, Gestion participative des ressources naturelles dans le village de Kompia, périphérie Nord de la Réserve de faune du Dja. Mémoire de fin d'étude. Université de Liège, Belgique, 80 p +annexes.
- Vermeulen, C., 1997, Problématique de la délimitation des forêts communautaires en forêt dense humide, Est-Cameroun. Proceedings of the Limbe Conference, Limbe Botanic garden, Cameroon, 17-24 January 1997, Earthwatch Europe, UK Tropical Forest Forum.
- Vermeulen, C. 2000. Le facteur humain dans l'aménagement des espaces-ressources en Afrique centrale forestière. Application aux Badjoué de l'Est Cameroun. Thèse de Doctorat, Faculté Universitaire des Sciences Agronomiques de Gembloux, Belgique, 385 p.
- Vermeulen, C., Dethier, M., 2002, Les forêts communautaires, un outil d'aménagement ? La forêt des hommes. Terroirs villageois en forêt tropicale. Ouvrage collectif, W. Delvingt éditeur, Presses Agronomiques de Gembloux, Belgique, pp199-216.